

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mars 2023 à 19h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers Mme Julie Paradis, MM Marcel Guérin et Loïc Dewavrin, sous la présidence du maire, M. Bernard Daoust

Sont absents :

Les conseillers Mme Lyndsay Simard, MM Michel Proulx et Jacques Bouchard

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe administrative, direction générale et greffe

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Bernard Daoust, déclare la séance légalement ouverte.

2023-03-065 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 mars 2023

Il est proposé par Loïc Dewavrin

Appuyé par Marcel Guérin

Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 mars 2023 comme suit:

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 mars 2023

2. Ressources matérielles et immobiliers

2.1 Les Équipements Colpron St-Clet Inc. : acceptation de la soumission SCL-30304 pour la réparation du tracteur Valtra T161

3. Urbanisme

3.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées pour le 162, chemin Saint-Féréol (lot 5 015 382)

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2023-03-066 Les Équipements Colpron St-Clet Inc. : acceptation de la soumission SCL-30304 pour la réparation du tracteur Valtra T161

ATTENDU la défectuosité de l'embrayage de la transmission et autres réparations nécessaires relevées lors de l'inspection du tracteur Valtra T161;

ATTENDU la soumission reçue de Les Équipements Colpron St-Clet Inc.;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Les Équipements Colpron St-Clet Inc. relative à la réparation du tracteur Valtra T161 au coût de 23 839.02\$ (taxes en sus), et ce tel qu'il appert à la soumission numéro SCL-30304.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2023-03-067 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées pour le 162, chemin Saint-Féréol (lot 5 015 382)

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées pour l'immeuble sis au 162, chemin Saint-Féréol au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé, en partie, les demandes de PIIA lors de sa réunion du 20 février 2023;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil municipal accepte les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'immeuble sis au 162, chemin Saint-Féréol de la façon suivante :

Adresse	Nature des demandes	Décision CCU
162, chemin Saint-Féréol (lot 5 015 382)	<i>Enseigne permanente</i>	Acceptée
	<i>Remplacement de la porte avant</i>	Acceptée

QUE le Conseil municipal refuse le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'immeuble sis au 162, chemin Saint-Féréol de la façon suivante :

Adresse	Nature des demandes	Décision CCU
162, chemin Saint-Féréol (lot 5 015 382)	<i>Enseigne temporaire</i>	Refusée

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : aucune question

Fin de la période de questions : aucune question

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2023-03-068 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé Loïc Dewavrin

Appuyé par Julie Paradis

Et résolu

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 19h16.

Adopté à l'unanimité

Bernard Daoust
Maire

Jimmy Poulin
Greffier-trésorier